N°3 / Novembre 2015

Mâcon notre Ville

LE MAGAZINE DES MÂCONNAIS

FISCALITÉ
Les taux d'imposition 2015 n'ont pas augmenté à Mâcon
P. 6

LA MODERNISATION DE L'HÔPITAL EST LANCÉE

Urgences, réanimation, ambulatoire, chambres individuelles : le CH va se métamorphoser
PP. 14-15

PROPRETÉ URBAINE
Respectons notre espace commun !
PP. 12-13



SOMMAIRE / N°3 / NOVEMBRE 2015

POURENSAVOIR+
www.macon.fr
Courriel : maconnotreville@ville-macon.fr

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :





ÉDITORIAL



JEAN-PATRICK COURTOIS
Maire de Mâcon

Incivilités, délinquances et violences urbaines ont, ces derniers jours, marqué profondément notre cité, modifiant également l'ordonnancement de cet éditorial de novembre.

Ainsi donc, en plusieurs points de notre Ville, la rue, l'espace public, sont devenus le théâtre d'expression de jeunes inconscients, le plus souvent sous l'emprise de produits stupéfiants, qui se mettent en scène sur les réseaux sociaux et rivalisent, par médias interposés, dans une comptabilité dangereuse et insensée de leurs méfaits.

Il faut savoir que, sur fond de drogue et de trafics, c'est seulement une vingtaine de jeunes désœuvrés, de 13 à 15 ans, qui perturbent la tranquillité publique et le bien vivre ensemble.

C'est leur propre espace de vie qu'ils saccagent, marquant en cela qu'ils échappent à tous les cadres, qu'ils soient familiaux, éducatifs, sociaux et légaux.

Ces actes insupportables plongent dans la détresse les victimes qui perdent, dans les flammes, leur véhicule et qui voient leur propre quartier livré, subrepticement à de véritables voyous.

C'est tout d'abord à ces victimes qui perdent leur bien, le moyen de se déplacer, d'aller au travail, **que je tiens très solennellement à réaffirmer mon soutien.**

J'ai pris contact avec elles, comprenant bien les problèmes qui peuvent se poser très concrètement dans leur situation, afin d'examiner avec les services de notre collectivité, au cas par cas, les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour les aider.

Ces services qui interviennent au quotidien, auprès de nos concitoyens, je les ai rassemblés ce lundi. Tous, à leur niveau, expriment également un sentiment de solidarité envers l'ensemble de la population et renouvellent, avec force, **leur engagement dans le cadre du service public, auprès des plus fragiles de notre Ville.**

Le travail qu'ils ont accompli, et qu'ils poursuivent inlassablement est immense, souvent peu reconnu, mais sur tous les registres ils conduisent, avec exemplarité, des missions souvent difficiles.

La réponse à ces actes, je l'ai déjà maintes fois réaffirmée, **n'est pas - que municipale.** Il appartient à l'État dans le cadre de sa première mission régalienne, d'assurer la sécurité de ses concitoyens.

Si les acteurs locaux sont déjà très engagés, et je n'oublie pas également l'Office public d'HLM MÂCONhabitat, qui a conduit et conduit encore, une politique audacieuse et courageuse de prise en compte de ces phénomènes, par les leviers de la résidentialisation, de la mixité sociale du logement, de la rénovation urbaine, il convient maintenant d'obtenir des résultats concrets de la part de l'État.

La réduction des crédits de la Politique de la Ville, n'est pas un bon signal. Mâcon n'a plus de quartier d'intérêt national dans le programme de rénovation urbaine. Cela représente au minimum 60 % de diminution des crédits de l'État.

Heureusement, et de longue date, la Ville de Mâcon, et je m'en félicite, entretient sur le terrain, de très bons rapports avec l'ensemble des forces de la Police nationale. Je tiens à leur rendre hommage, devant leur efficacité, malgré l'insuffisance de leurs moyens et de leurs effectifs.

Les valeurs républicaines qui font vivre notre ville, qui en constituent son assise, ne doivent, en aucun point de notre territoire, battre en retraite.

Les violences auxquelles nous assistons, marquent une volonté d'appropriation, de possession d'une partie de notre patrimoine commun.

Je ne tolérerai pas, en ma qualité de Maire, l'idée de dire : « ...ici on est chez nous... ». Chaque Mâconnaise, chaque Mâconnais est partout chez lui à Mâcon.

J'en appelle donc très vivement au représentant de l'État afin que les menaces qui pèsent sur l'ordre républicain puissent être rapidement levées.

Il m'apparaît incontournable, comme je l'ai déjà demandé, **que les moyens les plus énergiques - déplacement d'une compagnie de maintien de l'ordre - soient mis en œuvre sans délai, afin de porter un coup d'arrêt à ces troubles gravissimes et inacceptables de l'ordre public.**

Comme vous le verrez, je sollicite votre compréhension, votre soutien pour qu'ensemble nous puissions conserver à notre Ville son caractère si apprécié d'une ville d'ouverture et de tolérance.

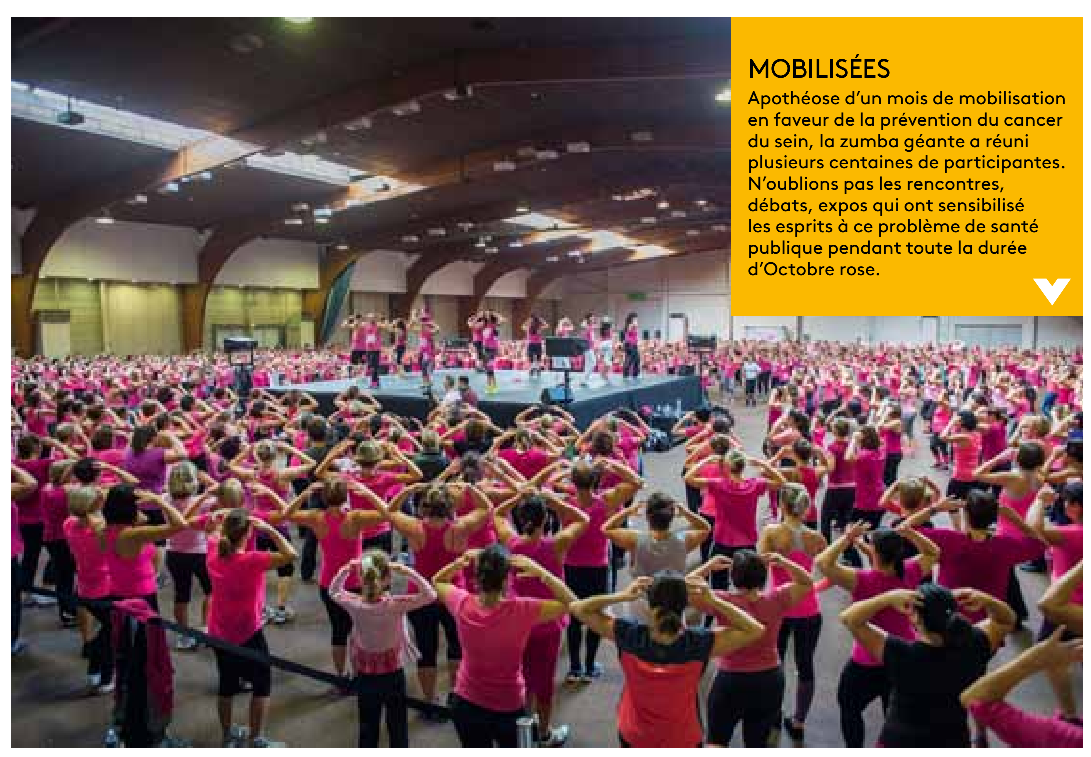
C'est ce que reflète notre magazine de novembre qui, une fois de plus, illustre si bien le dynamisme chaleureux **qui nous unit tous et que nous devons à tout prix préserver.**

Jean-Patrick Courtois

Mâcon notre Ville
Directrice de la publication : Claude Cannet ; responsable service communication : Pauline Dessertine ; rédacteur en chef : David Besson ; ont participé à la rédaction : Rebecca Pinos, Florent Pannuti, Laurence Lacour ; conception et réalisation : service communication - Ville de Mâcon ; mise en page : Frédéric Bourcet ; crédit images : Ville de Mâcon : Florent Pannuti, Delphine Cresson, Amédée De Almeida, Karine Negrello / 123RF / tous documents D.R. ; impression : IME by Estimprim ; impression certifiée Imprim'Vert sur papier écolabellisé avec encres végétales







MOBILISÉES

Apothéose d'un mois de mobilisation en faveur de la prévention du cancer du sein, la zumba géante a réuni plusieurs centaines de participantes. N'oublions pas les rencontres, débats, expos qui ont sensibilisé les esprits à ce problème de santé publique pendant toute la durée d'Octobre rose.

BRONZÉES

Elles peuvent être satisfaites Sarah Bakouri et Daphné Hecker. Les deux Mâconnaises ont remporté la médaille de bronze des championnats de France de sprint d'aviron disputés… à Mâcon les 3 et le 4 octobre derniers.





GRAND BLEU

Guincher sur le parquet ciré de la salle du conseil municipal, un privilège offert aux participants du bal d'ouverture de la Semaine bleue. De quoi prendre de l'élan pour sept jours d'activités, de rencontres et d'échanges.





UNE INAUGURATION QUI A DE LA SAVEUR

Les Halles Saint-Pierre, c'est l'assurance de déguster des produits de qualité servis dans un environnement rare par des commerçants chaleureux. Les Mâconnais ne s'y sont pas trompés, eux qui fréquentent assidûment les travées des nouvelles halles commerciales depuis le 3 octobre.

UN MAG AU SOMMET

La nouvelle formule de *Mâcon notre ville* a gravi le Mont-Blanc. Remerciements à ce lecteur-alpiniste qui a eu la présence d'esprit d'emporter sa lecture préférée sur le toit de l'Europe. Jamais sans mon mag !



FISCALITÉ

Les impôts communaux n'ont pas augmenté

15 octobre pour les propriétaires, 15 novembre pour tous : ces deux dates correspondent aux échéances de paiement des « impôts locaux », les taxes foncière et d'habitation. Des prélèvements qui permettent à vos collectivités, Ville en tête, de financer les actions qu'elles mènent pour le bien commun. À l'heure de les régler, vous pourrez constater que les taux communaux de 2015 sont les mêmes que ceux de 2014 : 15,35 % pour la taxe d'habitation, 23,51 % pour le foncier. Ils n'ont, en fait, pas évolué depuis 2009 et restent inférieurs à ceux de 2001. Pourtant, en 2015, l'État a baissé unilatéralement sa dotation de fonctionnement à la Ville de 1,2 million d'euros. Grâce à une recherche d'économies constante, la Ville a pourtant réussi l'exploit de maintenir les investissements prévus sans augmenter les impôts en 2015. Un exploit qui sera de plus en plus difficile à réaliser car l'État prévoit des coupes sombres équivalentes (et cumulatives) en 2016. Une situation qui risque de devenir intenable.



CHIFFRES DU MOIS

43
EUROS
→ Le montant de la baisse des dotations de l'État en 2015 représente 43 € par habitant de Mâcon

1,5
MILLION D'EUROS
→ Le montant des économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement de la Ville de Mâcon entre 2014 et 2015

6
ANS
→ Depuis 2009, le montant des taux communaux d'imposition n'a pas évolué à Mâcon. Soit six années consécutives sans hausse

ÉCONOMIES

Budget 2015 : une impossible équation résolue

C'est un tour de force particulièrement rare que la municipalité a réussi en 2015. Pour combler le grand écart suggéré par les chiffres ci-dessus, la Ville a, par exemple, généré 445 000 € de baisse sur ses dépenses de charges générales (fluides, entretien…), tout en conservant les tarifs sociaux de ses services (médiathèque, restaurants scolaires…) ou la gratuité pour d'autres, comme les Temps d'activités périscolaires. De nombreuses municipalités ont été contraintes soit d'augmenter leurs tarifs, soit de réduire leurs investissements, soit de voter une hausse des impôts. Voire un peu de tout ça…



DÉVELOPPEMENT

La Saône, un potentiel à réaliser

Gilles Platret, Claude Roche et Jean-Patrick Courtois, maires des communes de Chalon-sur-Saône, Tournus et Mâcon, ont jeté les fondations d'un projet pour valoriser ce patrimoine commun qu'est la Saône. Tourisme, patrimoine, économie, loisirs : autant d'atouts portés par la Saône et les territoires qu'elle traverse. Un développement concerté va permettre de réaliser tout le potentiel de cet axe majeur.



EMPLOI

LES RENDEZ-VOUS ONT ÉTÉ MAINTENUS !

Pas d'annulation pour les Rendez-vous de l'emploi. Depuis 12 ans, la Ville, la CCI et Pôle emploi organisent ce speed-dating géant qui permet aux entreprises de proposer plus de 400 offres d'emploi en direct à des demandeurs, avec un taux de recrutement de 95 % ! Le retrait des financements de l'État à hauteur de 20 000 € pouvait laisser craindre pour la tenue de cette édition 2015. Mais la Ville, fidèle à ses engagements en faveur de l'emploi, a fait en sorte de maintenir ce salon.

CONSEIL MUNICIPAL

Les prochains conseils auront lieu le 2 et le 16 novembre, à 18 h 30.

HANDICAP

MÂCON ACCESSIBLE

Le conseil municipal du 21 septembre a validé le nouvel Ad'ap (pour Agenda d'accessibilité programmée) de la Ville de Mâcon qui prévoit de rendre accessible aux personnes en situation de handicap l'ensemble des bâtiments recevant du public. 2,2 M€ y seront consacrés dans les 9 prochaines années. Rappelons que l'hôtel de ville, le camping municipal, le musée des Ursulines et, dernièrement, l'annexe Lamartine ont déjà été mises en conformité, pour un investissement global de 4,5 M€.



Une ville en mouvement

Le futur se prépare dès aujourd'hui. Des travaux d'envergure transforment la ville pour toujours mieux répondre aux attentes des habitants.

Quai des Marans, îlot Monnier, places du centre-ville : chacun de ces chantiers redessine une ville plus belle, plus agréable et plus adaptée aux usages contemporains.

Quel point commun trouver aux travaux de rénovation du quai des Marans, à la création d'un nouvel espace de vie sur le parking Monnier et à la transformation des places du centre-ville ? Avant tout, l'impérieuse nécessité de répondre aux exigences d'embellissement d'une cité qui ne peut se figer dans l'immobilisme sous peine de voir son attractivité reculer.

Si la rénovation du quai des Marans (photo ci-dessus) était devenue urgente pour des raisons de sécurité autant qu'esthétiques, son futur visage allie le charme propre aux quais mâconnais et les impératifs de l'accueil des bateaux-hôtels aux retombées touristiques importantes pour la cité.

L'îlot Monnier constitue un élément clé de l'urbanisme à l'échelle de la ville. À terme, 120 logements vont sortir de terre aux portes nord du centre-ville pour constituer un nouveau quartier, avec ses commerces, ses services… en rééquilibrant ainsi les espaces de vie à l'échelle de la ville.

Quant aux places des Cordeliers, Émile-Violet et Carnot, elles ne remplissaient plus leur fonction d'écrin pour les commerces, les touristes, ni les habitants. Les travaux achevés, chacun peut constater que la transformation va impacter favorablement la vie du centre. Et, puisque l'inaction n'est pas une option, la rénovation des autres places du centre (Saint-Étienne, Saint-Antoine…) est déjà programmée.

STATIONNEMENT

Le parking de la place Carnot et la zone de stationnement située de part et d'autre de la rue reliant la place Saint-Pierre à la rue Guichenon bénéficient désormais d'une heure de stationnement gratuit. Il suffit de taper son numéro d'immatriculation complet sur l'horodateur pour recevoir un ticket à placer dans son véhicule. Attention cependant : cette heure écoulée, vous devez quitter votre place, aucun autre ticket, même payant, ne pouvant vous être délivré. En l'absence de ticket ou à expiration de l'heure gratuite, l'amende encourue est de 17 €.

MÂCON DEMAIN

De place en place







Alors que déjà s'annoncent décembre, les festivités de Contes et Lumières, les illuminations de l'espace public et les achats de Noël, on ne peut que se satisfaire de voir les travaux des places du centre être terminés. Avec une saison d'avance ! Une météo très favorable, des entreprises qui ont joué le jeu et un planning millimétré mis au point par les équipes de la Ville ont permis de rendre aux habitants l'entrée sud du centre historique plusieurs mois avant les prévisions les plus optimistes.

On peut donc dès aujourd'hui déambuler en toute quiétude sur les passages réservés aux piétons, séparés des automobiles par des parterres de végétation ; les dites voitures pouvant, quant à elles, utiliser des voies de circulation et des parkings rationalisés. Pour les familles, le jardin du 1er-Mai propose ses jeux, ses espaces détente… et une vision apaisée du centre-ville.

Inauguration officielle le 21 novembre



Premières constructions sur l'îlot Monnier

Débutés en mai dernier, les travaux de démolition sur l'îlot Monnier ont touché à leur fin au mois d'octobre. Bâtiments vétustes et garages ont subi l'assaut des pelleteuses. Après des travaux de réseaux, les deux premiers édifices du nouveau quartier vont pouvoir sortir de terre. Il s'agit de deux immeubles construits par la Sema pour Mâcon habitat. Ils compteront 30 logements sociaux inscrits dans le programme de reconstructions de l'Anru de Marbé. Leur livraison est prévue début 2017.

Au final, le quartier comptera 120 logements et 8 600 m² de surfaces commerciales et de services, et conservera ses capacités de stationnement.



Ubi Transports, la technologie à bon port

Depuis son siège de la Cité de l'entreprise, la start-up Ubi Transports révolutionne tranquillement le monde des transports en commun, qu'ils soient scolaires ou autres.

Grâce à ses logiciels et ses solutions dématérialisées, la société mâconnaise est à la pointe des avancées en matière de gestion des réseaux de transport en commun.

Le conseil départemental de Saône-et-Loire a été le premier à opter pour la solution d'Ubi Transports nommée « 2School » (« à l'école », en français). Il en a équipé ses 400 véhicules scolaires, utilisés quotidiennement par 15 000 enfants. Ce logiciel intègre une billettique mais également un système d'exploitation complet grâce à notamment la géolocalisation (type GPS) et l'informatique en nuage (ou *cloud*).
L'exploitant du réseau suit les mouvements de ses bus, les retards et les arrêts en temps réel et en direct à partir de son ordinateur ou d'un téléphone. Le chauffeur, lui, gère sa ligne au passager près depuis un smartphone ou une tablette où le nom de l'élève s'affiche lorsqu'il présente sa carte de transport sans contact. Il contrôle les usages, mesure la fréquentation, repère une absence non justifiée ou un élève qui ne monte pas dans le bon car. Responsabilisant tout le monde, « 2School » contribue à la réduction des incivilités et à une gestion fine du réseau, donc des coûts, des flux et de l'impact environnemental.



« Traditionnellement, le suivi des cars scolaires et le déploiement d'une billettique font appel à des solutions technologiques lourdes à installer, complexes à maintenir et souvent onéreuses », explique Jean-Paul Medioni, Lyonnais d'origine, créateur du concept et d'Ubi Transports en 2012. En apportant la bonne réponse, il séduit nombre de départements en France, et s'exporte déjà au Canada, aux USA (avec un bureau sur place), mais aussi au Panama, à la Martinique, en Guyane, etc. Lauréat de nombreux prix, Ubi Transport a passé un accord avec Samsung, comme 600 autres sociétés dans le monde. Particularité légitimant cette jeune entreprise mâconnaise employant une douzaine de personnes, elle est l'unique start-up acceptée par le géant sud-coréen.

Avec Moov', prend ta vie en mains

Moov', traduisez « bouge toi ! », repose sur la transmission. Non pas la transmission entre père et fils, mais entre un collectif de chefs d'entreprises mâconnais et des jeunes porteurs de projets en questionnement sur leur avenir. L'idée est de mettre gracieusement à disposition des adultes de demain, l'expérience, le positionnement, les réseaux, la connaissance des actifs d'aujourd'hui. Il vise à libérer, en toute liberté, la prise d'initiative dans tous les domaines, l'envie d'entreprendre, de s'engager, le courage d'innover, des lycéens et des jeunes Mâconnais.

Moov' se propose d'accompagner, d'encourager, d'aider, de faire sauter les verrous qui autocensurent les idées et ferment les portes des décideurs. Ainsi, un musicien pourra être mis en rapport avec un producteur ou un organisateur de concerts, un porteur d'affaires rencontrera un financeur…

Ambitieux, Moov' entend accompagner le plus grand nombre de projets que ses membres jugent fiables. L'objectif final étant, avec l'implication totale de leurs auteurs accompagnés de « mentors », de les concrétiser.

Moov' contribuera ainsi à valoriser la créativité et l'intelligence d'une jeunesse en manque parfois de repères, et à qui la société des adultes se doit de tendre les mains.

« Concrétiser les rêves de la jeunesse »

Cofondateur de Kineti technologies, installé à la Cité de l'entreprise, Fabian Humbert est à l'origine du projet Moov' avec la Mission d'animation urbaine de la Ville de Mâcon.

Pourquoi avoir inventé Moov' ?
Moov' souhaite créer un contexte où les jeunes se sentent encore en capacité de rêver et de concrétiser leurs rêves, quels qu'ils soient. L'équipe de Moov' veut leur impulser ce nouveau souffle et les accompagner pour maximiser leurs chances dans leurs projets. Dans le fonctionnement, nous organisons d'ici la fin de l'année des séances d'informations sous un format de conférences dans les lycées. Nous reverrons sur rendez-vous, hors du temps scolaire, ceux qui veulent se lancer.



Quels types de projets peuvent être soutenus ?
Nous en avons imaginé quatre grandes catégories : « MoovinAct » pour les actions individuelles ou collectives type challenge ou bonne action ; « MoovinAsso » pour les projets qui auront besoin de se structurer en association ; « MoovinBiz » pour accompagner les projets vers une activité commerciale et « MoovinLife » pour la création d'un projet culturel. »



N'imposons pas nos déchets aux autres

Encombrants « oubliés » dans les rues, dépôts sauvages de sacs-poubelle à côté des points de collecte : les incivilités sont nombreuses en matière de dépôt des déchets ménagers.

Plutôt que d'attendre toujours plus de collectes – qui ont un coût – chacun d'entre nous doit faire preuve de civisme et respecter le dispositif existant, largement suffisant pour que nos rues retrouvent la propreté qui leur est due.

Qu'on se le dise : en centre-ville, les collectes de déchets ménagers, c'est le soir. Du mardi au samedi à partir de 19 h (à l'exception du lundi à partir de 7 h du matin), les camions de la société Véolia, qui œuvrent pour le compte de la Camval, ramassent le contenu des 90 bacs roulants de 600 litres répartis dans 50 points de collecte dans l'hyper-centre. Les conteneurs enterrés de 5 m^3, que l'on retrouve dans neuf points de la ville, sont, eux, vidés selon une fréquence propre à leur remplissage.

Des modes de collecte qui sont largement proportionnés aux besoins des habitants. Pourtant, chacun peut voir des sacs-poubelle déposés à même le sol devant des conteneurs enterrés pourtant loin d'être pleins, d'autres sont simplement déposés le matin, devant leur pas-de-porte, par des habitants sur le chemin du travail…

DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

Ces dépôts sont pourtant formellement interdits et ne correspondent en rien aux modes de collecte évoqués plus haut. Circonstance aggravante, ils ont un coût non négligeable pour les collectivités, car ils obligent à organiser des tournées supplémentaires. Des agents de la Ville de Mâcon et de la Camval ramassent ainsi quotidiennement sacs et encombrants qui jonchent le sol de nos rues.

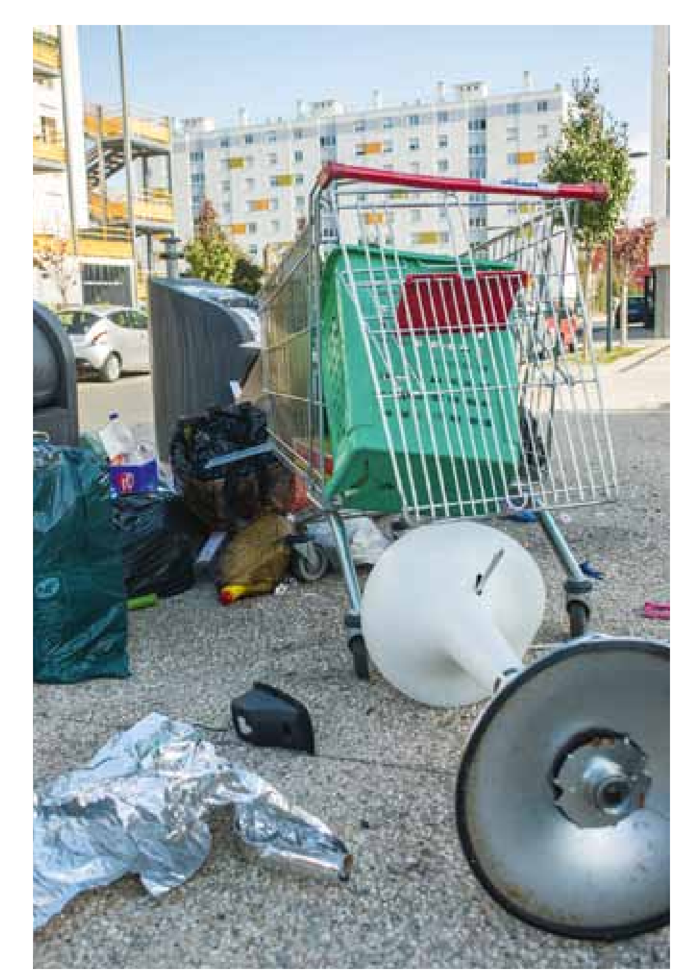
Éviter ces surcoûts, rendre à notre ville son aspect le plus accueillant pour les habitants comme pour les touristes ne nécessitent pourtant qu'un peu de sens civique de tout un chacun. Déposons les sacs-poubelle dans les bacs et conteneurs – ou dans le plus proche si celui-ci est plein – et non à côté ou devant la porte de notre immeuble.

EN CHIFFRES

115 600 €
LE COÛT ANNUEL DES DÉPÔTS SAUVAGES CUMULÉS POUR LA VILLE ET LA CAMVAL

→ L'enlèvement des encombrants et autres sacs déposés aux mauvais endroits est payé par les contribuables, ne l'oublions pas.

Encombrants : déchèterie ou collecte, les solutions existent



Là aussi le problème est récurrent : des amas de meubles, d'électroménager et de cartons qui tapissent certains coins de nos rues, en dépit de tout point de collecte, ou parfois déposés juste à côté de bacs destinés aux déchets ménagers. Première remarque : les encombrants, meubles comme électroménager, doivent être repris par les professionnels de l'ameublement en cas de remplacement, à la demande du client.

Si ce n'est pas le cas, la destination unique des encombrants et des cartons est le dépôt dans une déchèterie comme celles de Mâcon et de Charnay-lès-Mâcon (coordonnées ci-dessous). Pour les personnes âgées, en situation de handicap ou dépourvues de moyen de transport, des solutions existent. La Camval organise une collecte mensuelle sur rendez-vous. Même fréquence dans les immeubles Mâcon habitat, où les encombrants doivent être stockés par les gardiens dans l'intervalle entre deux tournées.

Contact CAMVAL Pôle environnement : 0385384439.
Déchèterie de Mâcon, chemin de la Grisière, tél. : 0385299054. Horaires : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17h30, le dimanche (d'avril à octobre) de 9 h à 12 h.
Déchèterie de Charnay-Lès-Mâcon, chemin des Allognerais. Horaires : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17h30.



Respectons les tournées de collecte

Déchets ménagers : dans l'hyper-centre, à partir de 19 h du mardi au samedi. Le lundi à partir de 7 h. Dépôt dans les bacs roulants ou dans les conteneurs enterrés uniquement.

Cartons : déchèterie ou collecte le mardi et le jeudi soir en centre-ville. Les cartons doivent être vidés (le polystyrène dans le bac à ordures ménagères) et pliés puis déposés à partir de 18 h 30 dans les points de regroupement.

Verre : collecte des conteneurs le vendredi, avant celle des déchets ménagers.


Prévisualisation

L'hôpital soigne son offre de soins

Le centre hospitalier des Chanaux va consacrer 134 millions d'euros à sa modernisation d'ici 2024 pour s'adapter à l'accroissement de sa fréquentation et proposer une offre de soins repensée.

Urgences et réanimation doublées, chambres individuelles devenues la règle, plateau ambulatoire élargi vont faire prendre le virage de la modernité au CH de Mâcon.

Tout commence par un constat. Le Centre hospitalier des Chanaux, qui vient de fêter ses 40 ans, demande à être réhabilité pour adapter ses équipements à une activité croissante (de l'ordre de 2 % par an). Ajoutons que la modernisation du système de santé entraîne une politique tendant vers l'ambulatoire. En clair, l'hospitalisation de jour se développe ; on entre le matin pour une opération et on ressort le soir. Idem, le temps de séjour d'un patient se réduit, de dix jours pour une appendicite auparavant à seulement cinq aujourd'hui !

Pendant 18 mois, un projet intitulé Copermo* a été élaboré pour la décennie 2015–2024. Ce travail de longue haleine a été mené en lien avec le ministère de tutelle et l'Agence régionale de santé. Profitant de l'opportunité de crédits de l'État sur des travaux ciblés, l'hôpital des Chanaux dépose en 2014 un projet d'investissement, accepté en juillet dernier. Il se traduit par une aide de l'État de 21 millions d'euros.

Concrètement, ce programme de travaux se déroule en trois volets. Le premier porte sur la partie immergée de l'iceberg, les mises aux normes techniques et réglementaires, réseaux d'eau, sécurité incendie, électricité, toitures terrasses, façades, etc. Le deuxième (voir page 15) concerne la construction d'un plateau médical de la permanence des soins (urgences, réanimation, soins continus).

La troisième vise la modernisation des unités d'hébergement (hospitalisation, maternité, pédiatrie), en développant les chambres individuelles, avec douche et cabinet de toilette. Parallèlement, la capacité d'hospitalisation de jour sera étendue afin de négocier l'incontournable « virage ambulatoire » (voir interview du directeur).

* Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins

LE FINANCEMENT

134 M€
→ Investissements 2015-2024

21 M€
→ Subventions et aides de l'État

113 M€
→ Emprunts

« Répondre aux besoins d'aujourd'hui »

Laurent Flot-Arnould, le directeur du Centre hospitalier des Chanaux, se réjouit de voir le CH de Mâcon s'adapter à la demande médicale.

« Si le dossier a été long à instruire, je suis très satisfait d'offrir à la population un outil qui répond aux besoins d'aujourd'hui. Nous allons notamment apporter plus de confort à nos patients, en réduisant le nombre de chambres à deux lits au profit de chambres individuelles, tout en doublant notre capacité en chirurgie ambulatoire. Nous nous harmonisons ainsi avec la politique de santé de ce 21e siècle. Nous apportons sur une même zone toutes les structures répondant à toutes les demandes. À titre personnel, je me félicite du travail collectif très instructif que nous avons mené, avec les médecins, le personnel, etc., et Jean-Patrick Courtois, président du directoire, qui a contribué à trouver des financements. »



Capacité doublée pour les urgences et la réanimation



Le futur plateau de la permanence des soins regroupera les urgences, la réanimation, les soins continus et une surface d'atterrissage pour hélicoptères sur la toiture du bâtiment, pour une cohérence totale. Conçues en 1975 pour 20 000 passages, les urgences accueillent aujourd'hui 45 000 patients par an. Avec ce nouveau plateau, elles seront configurées pour 70 000 personnes, grâce à une surface multipliée par 2 pour atteindre 1 600 m². La modernisation des équipements des urgences et de la réanimation ira de pair. Ce plateau sera accessible directement par le rond-point du pôle de santé.

Le plateau ambulatoire et de dialyse sera redimensionné, modernisé et déplacé, avec les consultations externes, l'hôpital de jour, l'insuffisance rénale. La pharmacie et le plateau médico-technique seront également réhabilités.

Téléthon : c'est parti

Avant la grande journée de mobilisation du 5 décembre, le Téléthon 2015 démarre dès ce mois de novembre à Mâcon. Le samedi 14 novembre, une soirée années 80 a lieu à la salle des fêtes de Sennecé-les-Mâcon, à partir de 21 h, animée par Led to events. Prix de l'entrée : 10 €. Le lendemain après-midi, au même endroit, la country prend possession des lieux, grâce au Country river Saône (5 €, à partir de 14 h). N'oubliez pas de réserver votre journée du 5 décembre et de soutenir les nombreux événements prévus ce jour.



LES CENTRES DE LOISIRS, MAISON COMMUNE DES ENFANTS

Lieu idéal pour les activités ludiques et l'apprentissage des règles de vie, solution de garde économique pour les parents, les centres de loisirs de la Ville c'est tout cela, et plus encore…

Une vingtaine de personnes sont mobilisées à chaque période de vacances scolaires pour encadrer nos bambins. Les 3-5 ans sont regroupés au centre de la rue Pillet, où deux directeurs, quinze animateurs et un agent de service sont là pour les accueillir. Même chose au centre situé à Hurigny pour les 6-12 ans. Le tout est chapeauté par le service Enfance-jeunesse de la mairie et une coordinatrice entièrement dédiée à cette tâche. Tout est organisé pour offrir aux parents une amplitude horaire importante (de 7h30 à 18h30) et un maximum de détente aux enfants. Des activités manuelles, sportives, en passant par des grands jeux ou des sorties : tout est mis en place pour développer l'imagination des enfants et le plaisir de vivre ensemble. Entre 80 et 100 enfants se rendent sur chacun des deux sites, ils sont ensuite répartis en petits groupes d'une vingtaine pour les activités. L'accueil se fait sur chaque période de congés scolaires et durant deux mois pendant l'été.

Dehors toute

Durant les vacances de la Toussaint, le thème fédérateur choisi par les animateurs du centre de loisirs d'Hurigny était axé sur le lien à la nature. Mieux connaître son environnement et mieux le respecter, tel était l'enjeu, le message à faire passer aux enfants. L'occasion de faire de grands jeux en extérieur, de fabriquer des arcs en bois, de courir, de réaliser des paniers garnis, de récolter toutes sortes de trésors en forêts, de faire des jeux de pistes… Dès que le soleil pointe le bout de son nez, les enfants et les animateurs sont de sortie pour le plus grand plaisir de tous.

SUR UNE ANNÉE, LES CENTRES DE LOISIRS ACCUEILLENT 900 ENFANTS DIFFÉRENTS SUR L'ENSEMBLE DES SITES. SI L'ON PREND EN COMPTE LES FRÈRES ET SŒURS, CE SONT UN PEU PLUS DE 600 FAMILLES QUI BÉNÉFICIENT DE CE SERVICE.

Le Kiosque, navire amiral

Les inscriptions pour les centres de loisirs se font au Kiosque, service de l'Enfance-jeunesse de la Ville, situé 3 bis rue Gambetta. Il est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le vendredi de 13 h à 17 h. Il est possible de s'inscrire jusqu'à dix jours avant le début des périodes de vacances scolaires. Les enfants peuvent venir à la demi-journée, à la journée ou pour une semaine entière. Un système de bus est aussi mis à disposition : deux navettes circulent entre le point enfant de Marbé, le centre de loisirs de la rue Pillet et celui d'Hurigny. L'accueil des enfants en période de vacances se fait de 7h30 à 18h30. Les familles savent également que le centre de la rue Pillet fonctionne chaque mercredi après-midi pendant les périodes scolaires.



Le goûter partagé

Les temps de repas sont des moments qui favorisent le partage entre les enfants. Que ce soit le goûter ou le repas de midi, ils sont fournis par la Ville de Mâcon et distribués par le personnel du centre de loisirs. Deux agents de service occupent à temps plein cette fonction durant les vacances pour la mise en place, la distribution et le rangement des réfectoires. C'est, d'autre part, le moment qu'utilisent les animateurs pour faire l'appel et communiquer quelques informations pratiques. Enfin, le goûter est aussi et avant tout un véritable espace de convivialité entre copains.



Apprendre à vivre ensemble

L'équipe encadrante du centre de loisirs rédige régulièrement un projet pédagogique, sorte de document directeur pour mieux faire partager des valeurs communes aux enfants. Actuellement, celui-ci s'oriente particulièrement sur l'apprentissage de la vie collective. Tout en s'amusant, les enfants découvrent quelles sont les règles à mettre en place pour mieux vivre ensemble. Respect du matériel, des locaux, de l'autre : le centre de loisirs n'est pas l'école, mais c'est un lieu de détente privilégié pour découvrir le collectif dans un cadre rassurant.

POUR LES PLUS PETITS (3-5 ANS), L'ÉQUIPE VEILLE PARTICULIÈREMENT À LA MISE EN PLACE DE REPÈRES FORTS ET RASSURANTS. LE CENTRE DE LA RUE PILLET LES ACCUEILLE PAR PETITS GROUPES ET ORGANISE DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE.



JUDO

MÂCON JUDO, 40 ANS EN TOUTE SOUPLESSE

En novembre, Mâcon judo est à l'honneur avec deux événements majeurs. Les 7 et 14 novembre, le club mâconnais fêtera ses 40 ans d'existence avant d'enchaîner sur une compétition internationale benjamins-minimes.

Mâcon judo est né en 2014 de la fusion des deux plus importants clubs de judo de l'agglomération mâconnaise, le Dojo d'arts martiaux mâconnais et le Judo club Mâcon. Or, ce dernier a été fondé en 1975. Le 7 novembre, en digne héritier, Mâcon judo organise donc une grande soirée dansante pour fêter ce quarantième anniversaire. Prévue à la salle familiale des Saugeraies, cette rencontre permettra aux parents, aux enfants et à tous ceux qui sont désireux de découvrir cet art martial de rencontrer l'équipe dirigeante et les différents professeurs du club autour d'un apéritif ouvert à tous. À cette occasion tous les clubs de judo des communes voisines de l'agglomération mâconnaise et du département sont invités ainsi que de nombreuses autres associations comme l'ASM rugby, partenaire de Mâcon judo, pour fêter ces 40 ans d'existence.
Mâcon judo dispose aujourd'hui des moyens d'accueillir l'ensemble des disciplines associées au judo (jujitsu, taïso, self-défense…) sur la ville de Mâcon, de l'enfant au seuil de son apprentissage jusqu'au senior émérite et désireux d'accroître sa connaissance de « l'art souple » (une des traductions possible du mot judo). Avec plus de 200 licenciés, le club enregistre une hausse continue de ses inscriptions.
Dans la foulée, le 14 novembre, ce sont près de 500 judokas des catégories poussins à minimes qui sont attendus au Cosec Saint-Exupéry pour le tournoi international 2015 de Mâcon (programme ci-dessous).

LE PROGRAMME

TOURNOI INTERNATIONAL BENJAMINS MINIMES

→ Les 14 et 15 novembre au Cosec Saint-Exupéry.
14 novembre : de 13 h 30 à 16 h, rencontre et initiation à la compétition pour les catégories poussins et pré-poussins suivies à 17 h d'une nouvelle compétition toutes catégories (juniors/seniors).
15 novembre : de 8 h à 16 h, compétition internationale benjamins/minimes avec la présence du club italien de Turin et de nombreux clubs de l'Hexagone.

JUDO : LE HANDICAP AU CŒUR DU PROJET

Parmi les nouveautés et investissements humains de Mâcon judo, le développement des activités handisports est une des priorités du président Pierre Guion. Porté par Sandrine Aurières-Martinet, judoka mâconnaise qualifiée pour les jeux paralympiques de Rio 2016, le club veut mettre l'accent sur cet engagement. De nombreux judokas porteurs de handicap physique ont déjà rejoint le club. Désormais, ce sont les personnes atteintes de troubles mentaux qui sont attendues au sein de Mâcon judo. Le club, affilié à la FFSA (Fédération française des sports adaptés) et à la FFH (Fédération française handisport), souhaite désormais perpétuer cette initiative dans une démarche sociale et fraternelle autour des valeurs que porte le judo.

À NE PAS RATER

RUGBY

- **ASM – Strasbourg, 1er novembre, 15 h, stade E.-Vanier.**
- **ASM – Grasse, 15 novembre, 15 h, stade E.-Vanier.**

FOOTBALL

- **UFM – Selongey B, 8 novembre, 15 h, stade P.-Guérin.**
- **UFM – Auxerre C, 29 novembre, 15 h, stade P.-Guérin.**
- **RC Flacé féminin – Véore Montoison, 15 novembre, 15 h, stade P.-Guérin.**

VOLLEYBALL

- **VCM – Kingersheim, 8 novembre, 20 h, palais des sports.**
- **VCM – Volley-ball club du Rhin, 29 novembre, 20 h, palais des sports.**

ÉQUITATION

- **Concours de saut d'obstacles, au centre équestre de Mâcon-Chaintré, les 15 et 29 novembre.**

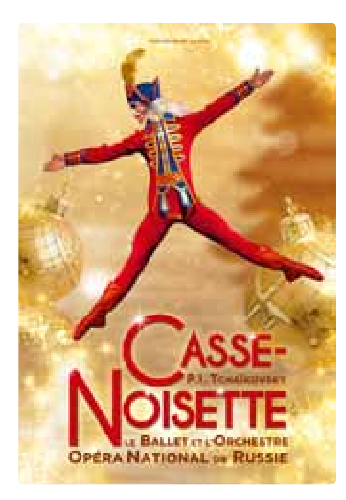


TIR À L'ARC

Le tir à l'arc, c'est aussi en 3D

La Compagnie des archers mâconnais organise pour la seconde année une rencontre de tir à l'arc sur cible 3D en salle les 14 et 15 novembre. Près de 200 archers originaires de la grande région sont attendus à la salle Jean-Burnichon du complexe Champlevert. Cette rencontre reste rarissime dans la région. Deux départs sont prévus le samedi et autant le dimanche. Par peloton de trois, les participants devront faire face aux vingt cibles en mousse 3D représentant des animaux bien connus des chasseurs et autres habitués des forêts, avec, par concurrent, le droit à deux tirs par cible. Situées de 5 à 45 m suivant leurs gabarits, les cibles sont fixées pour éviter tout mouvement dû à la puissance des tirs. Pour cet événement la compagnie peut compter sur près d'une vingtaine de bénévoles répartis sur l'ensemble du week-end pour l'installation et le démontage des aménagements.

Début des tirs à 9 h 30 les samedi 14 et dimanche 15 novembre à la salle de tir à l'arc Jean-Burnichon à Champlevert.



CASSE-NOISETTE AU SPOT

Véritable chef-d'œuvre des ballets russes, Casse-Noisette arrive sur les scènes de France. Dans l'histoire du conte d'Hoffman à l'origine du ballet, la jeune Clara reçoit un casse-noisette en forme de pantin inanimé. Une fois endormie, la fillette plonge dans un rêve étrange où soldats de plomb et jouets en tout genre se livrent bataille. Guidée par sa marionnette devenue prince charmant, Clara affronte ses doutes et ses peurs. La musique du brillant Tchaïkovski nous emporte dans un voyage au pays de l'imaginaire. Féerique et enchanté, ce joyau du répertoire classique est repris par le prestigieux Ballet & Orchestre de l'Opéra national de Russie.
25 novembre à 20 h.

BIBLIOTHÈQUE AU FUTUR

Samedi 5 décembre de 10 h à 18 h 30, la médiathèque de Mâcon et la bibliothèque de Saône-et-Loire vous proposent de donner votre avis, partager vos idées sur la façon d'aménager, d'ouvrir et de faire vivre les bibliothèques lors de « Bibliomix ». Quels que soient vos centres d'intérêt, votre âge, votre profession, que vous soyez usager d'une bibliothèque ou non, vous êtes invité à ce moment d'intense création collective. Ce chaudron à idées pourrait donner naissance aux bibliothèques de demain, innovantes et toujours plus accueillantes.
Entrée libre. Inscription conseillée. Rens. : 03 85 39 90 26.



MUSIQUE

FRANCIS CABREL, retour sur scène

Le Spot s'est imposé parmi les salles qu'un artiste français doit inscrire au planning de sa tournée. Avec Véronique Sanson le 24 novembre et Francis Cabrel le 3, deux nouvelles preuves en sont apportées : quand ces deux géants décident de reprendre la route après une longue absence, ils passent à Mâcon ! Pour le second nommé, c'est « in extremis » : comme le nom de son nouvel album et de la tournée qui s'ensuit. Sur scène, le public retrouvera l'interprète de *L'encre de tes yeux, la Dame de Haute-Savoie, Je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai* ou *La cabane du pêcheur,* autant de chansons qui font désormais partie du patrimoine musical français. En tout décontraction, celle qui sied à ce troubadour à l'ancienne.

Le 3 novembre à 20 h.

CONCERT

VÉRONIQUE SANSON, À L'AMÉRICAINE

C'est une tendance lourde observée chez de nombreux artistes : revisiter sur scène un album, ou une partie de leur répertoire, parfois ancien, pour le plaisir, un anniversaire ou à la demande des fans. Pour sa nouvelle tournée, Véronique Sanson a choisi, elle, de se replonger dans ses trois albums « américains », car enregistrés outre-Atlantique alors qu'elle vivait une passion aussi forte que tumultueuse avec Stephen Stills (de Crosby, Stills, Nash and Young), dans les années 70. *Maudit, Vancouver, Hollywood* : trois voyages dans les seventies considérés souvent comme les sommets de la carrière de la chanteuse au vibrato, qui reprendront vie sur la scène du Spot.
Un beau cadeau pour le public mâconnais qui n'aura pas à se déplacer pour assister au concert de cette artiste aussi rare que singulière dans le paysage de la chanson française.

Le 24 novembre à 20 h au Spot.





LAURENT GERRA, JAMAIS SANS MÂCON

Le public mâconnais aime Laurent Gerra, qui le lui rend bien. Abonné du Spot depuis son ouverture, l'imitateur préféré des Français ne laisse jamais passer une saison sans se produire sur ses planches. Toujours accompagné par le grand orchestre de Fred Manoukian, Gerra fait la part belle à la chanson : du tendre hommage aux grands (ses idoles d'antan), Trenet, Montand, Salvador, Ferrat, à la caricature de la jeune scène française, Delerm, Grand Corps Malade et Benabar. Il n'oublie pas les politiques, cible préférée de l'humoriste : la scène politique vue par Jack Lang, la retraite de Nicolas Sarkozy et évidemment, François Hollande.
11 novembre au Spot, à 20 h.



LE SALON DES GOURMANDS

Du 20 au 23 novembre, les gourmands vont retrouver leur salon préféré : celui des plaisirs du même nom, que le parc des expositions a pris l'habitude d'héberger chaque année. Spécialités régionales de toute la France, sélections de vins et d'alcools… idéal pour préparer les fêtes ou déguster sur place. Retrouvez le détail du programme dans votre supplément à *Mâcon notre ville*.
Du 20 au 23 novembre au parc des expositions.



LES SYMPHONIES BIENTÔT GRAVÉES

Chaque année, un compositeur choisi par l'organisation – c'est Nicolas Bacri qui s'y colle pour cette édition – compose une mélodie française pour les finalistes du concours. Au vu de la qualité du catalogue ainsi constitué, l'association Mâcon symphonies a décidé de les regrouper sur un CD, qui sera enregistré en partie au théâtre de Mâcon en avril 2016.



AGATHE IRACEMA AU CRESCENT

Dans le cadre des Symphonies d'automne, le Crescent accueille la chanteuse Agathe Iracema, révélation du jazz vocal actuel. Baignée dans la musique depuis son plus jeune âge, elle tire de sa culture franco-brésilienne une précieuse richesse musicale. Son dernier album *Feeling Alive* offre un swing aux accents brésiliens portés par une voix chaude et suave et une grande maturité artistique. Agathe Iracema nous livre sa vision lumineuse d'un jazz moderne et intense tout en velours et en émotion.
Agathe Iracema, samedi 14 novembre au Crescent, 21 h.



ART LYRIQUE

LES SYMPHONIES DÉTONNENT

Si l'automne est la saison des feuilles mortes, à Mâcon, c'est avant tout celle des talents naissants ! Grâce aux Symphonies du même nom, chaque année, une cinquantaine de chanteurs lyriques accourent du monde entier à Mâcon pour chercher consécration et tremplin pour une carrière internationale, à l'image d'Anaïs Constans, lauréate 2013, nominée aux Victoires de la musique classique 2015. Pour rompre avec l'image élitiste du chant lyrique, les quarts et les demi-finales du concours, au Conservatoire, sont gratuits, seule la grande finale, avec concert de clôture au théâtre, est payante. Toujours dans l'optique d'ouverture qu'on leur connaît, les Symphonies d'automne proposent également un festival dans toute la ville autour d'événements fédérateurs : projections au Cinémarivaux, apéritifs-concerts gratuits dans la salle du conseil municipal (du 4 au 7 novembre à 18 h 30) avec les chorales des alentours, et, bien sûr, des concerts comme celui de l'ensemble Virévolte, au Crescent, le 8 novembre, avec la lauréate 2010 du concours, Aurore Bucher. Sans oublier, évidemment, la présentation de la finale par l'indispensable et radiophonique Frédéric Lodéon, fidèle parmi les fidèles des Symphonies.

Symphonies d'automne, du 3 au 15 novembre.
www.symphonies-automne.fr

FESTIVAL DE LA MAGIE

LAISSEZ-VOUS ENSORCELER !

La magie fait son show les samedi 7 et dimanche 8 novembre au théâtre Louis-Escande. Sébastien Drecq commencera par enchanter les plus petits avec son histoire interactive pleine de surprises *Majuscule peinture magique*. Une fable qui parle des nouvelles technologies avec humour et des images pleines de tendresse. Cinq représentations égrèneront le week-end : samedi à 10 h, 14 h 45, 17 h et dimanche à 10 h et 14 h 45. De la magie aussi pour les petits à partir de 6 ans avec le spectacle *Quand Paris devient magique* de Pierrafeu. Le récit d'un voyage passionnant jusqu'à la capitale, peuplé de colombes, de lapins et de grandes illusions.

Et, nouveauté cette année, le festival gâte aussi les plus grands avec deux spectacles spécialement concoctés pour eux en fin d'après-midi. Le samedi à 18 h 25, humour et mentalisme seront au rendez-vous avec *Les preneurs de tête* de Will et Walt. et dimanche à 16 h, la magie se transformera en *one-man-show* grâce à François Martinez et son spectacle *Copperfield, Harry Potter et Moi...*, l'histoire presque autobiographique d'un homme qui a tout quitté pour devenir magicien.





SCÈNE OUVERTE : MONTEZ SUR LES PLANCHES !

Magiciens en herbe, que vous soyez amateur, débutant ou confirmé, venez partager votre passion de l'illusion sur scène. Vous pourrez ainsi vous produire samedi et dimanche de 12 h 15 à 13 h et le samedi soir de 19 h 45 à 20 h 15, au cœur du parc des expositions. Une occasion unique de montrer vos tours, d'épater les spectateurs présents et peut-être de tester les bribes d'un futur grand spectacle ! Les inscriptions sont à faire auprès du service de l'Action culturelle au 03 85 39 71 46, si possible avant le 3 novembre.



DEUX SOIRÉES MAGIQUES

Samedi soir à 20 h 30 le festival vous propose un plateau d'une demi-douzaine d'artistes pour un spectacle intitulé *La Magie dans tous ses états*. Du *quickchange* (changement de costumes) aux manipulations de cartes, en passant par l'art des ombres chinoises, ce grand spectacle a été créé spécialement pour l'occasion. Le dimanche à 17 h 45, rendez-vous avec Kamyléon pour *IIIe Acte*, un show dans le plus bel esprit de la tradition de l'illusion : émotions, effets spéciaux et décors grandioses garantis !

HUMOUR

VENDANGES : NOUVEAUX CRUS POUR LE RIRE

La grande nouveauté du 18e festival des Vendanges de l'humour porte sur son ouverture vers d'autres lieux culturels de la ville de Mâcon, et plus loin encore en Sud-Bourgogne (Prissé, Cluny, Cenves). Dorénavant, La Cave à musique, avec l'association Ils Scènent et le Crescent s'inscrivent dans la programmation de ce rendez-vous annuel avec le rire. Conséquence directe, le festival se déroule sur un mois au lieu de trois semaines, en proposant 14 spectacles (contre 9 en 2014), dont cinq dans la cité lamartinienne ! Après une ouverture générale le 6 novembre par Artus à Charnay, le samedi 7, la Cave reçoit Antoine Schoumsky, prix du jury 2014 du concours Jeunes talents de Mâcon. Le 20, le Crescent programme Oldelaf, auteur déjanté de la Tristitude, suivi d'un bœuf avec le saxophoniste Éric Prost et le pianiste Romain Nassini.
Avant la clôture par Arnaud Ducret (voir ci-contre), le concours Jeunes talents (huit artistes), investira le parc des expos les 26 et 27 novembre, avec une scène café-théâtre et un cabaret (dîner spectacle), pour trois prix à décerner, public, jury et Cave de Lugny.

18e festival des vendanges de l'humour (6 au 28 novembre). www.lesvendanges-de-lhumour.com





ARNAUD DUCRET *VOUS FAIT PLAISIR*

Vedette de la série courte, *Parents mode d'emploi*, chaque soir sur France 2, Arnaud Ducret se charge de clôturer cette 18e édition des Vendanges de l'humour. Cet ancien sportif, dans son *one man show,* ne cherche qu'à *vous faire plaisir,* titre de son spectacle. Pour y parvenir, ce fan de l'autodérision vous entraînera à un rythme de sprinter dans sa galerie de personnages, tous plus pittoresques et loufoques les uns que les autres.
Samedi 29 novembre à 20 h 30 au parc des expositions. 30 €.



TRAITS COMMUNS

En peinture, la façon dont Montalbano ordonne ses traits sur la toile est à la fois le fruit de la réflexion mais aussi celui du hasard. Et c'est en ce sens qu'il s'agit de traits sensibles : ils ont du sens et donnent du sens. En sculpture aussi les traits sont présents. Montalbano incise, griffe, scarifie la matière et la rend vibrante, nerveuse.
L'exposition *Trait sensible* présente une série de peintures, dessins et sculptures où ce travail est visible à travers les thèmes récurrents de l'artiste que sont la figure humaine, l'ange et le cheval.
Alessandro Montalbano, *Trait sensible,* Galerie Mary-Ann, du 10 au 24 novembre.

AGENDA

SPECTACLES

CAVE À MUSIQUE

▬ Jazz Funk : Fred Wesley & The New JB'S + Selecta noon.
Mardi 3 novembre à 20 h

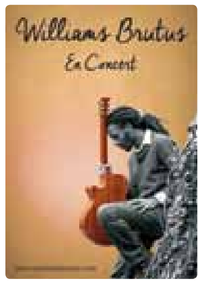
▬ Rock : Twin Arrows + Left Lane Cruiser + Selecta Lolox.



Vendredi 6 novembre à 21 h

▬ Vendanges de l'humour : Antoine Schoumsky *En attendant Claire Chazal*.
Samedi 7 novembre à 20 h 30

▬ Reggae : Williams Brutus + Yaniss Odua & Artikal Band.



Vendredi 13 novembre à 21 h

▬ Rock : Polymorphie + Prohibition.
Samedi 14 novembre à 21 h

▬ Chanson jeune public : Pascal Parisot *Chat Chat Chat*.



Mercredi 18 novembre à 16 h 45

▬ Chanson slam : Iltika + Kacem Wapalek.
Vendredi 20 novembre à 21 h

▬ Humour : Cie Pièces et main-d'œuvre *Carton plein*.
Dimanche 22 novembre à 16 h 30

▬ Rock : The Astro Zombies + Washington Dead Cats + Selecta Rocknflex.
Samedi 28 novembre à 21 h

CONSERVATOIRE

▬ Symphonies d'automne : quart de finale du concours.
Mardi 10 novembre à 10 h

▬ Symphonies d'automne : demi-finale du concours.
Mercredi 11 novembre à 16 h

▬ Moment musical : audition d'élèves du Conservatoire.
Mercredi 18, mardi 24 et mercredi 25 novembre à 18 h

CRESCENT

▬ Baptiste Poulin, jeune saxophoniste mâconnais.
Vendredi 6 novembre à 19 h 30

▬ Symphonies d'automne : chansons pop et airs baroques par Aurore Bucher.
Dimanche 8 novembre à 17 h

▬ Jam Session avec les ateliers jazz du Conservatoire.
Vendredi 13 novembre à 19 h 30

▬ Vendanges de l'humour : Oldelaf, *Le projet Michel Montana*.
Vendredi 20 novembre à 20 h 30

▬ Caroline Schmid trio.
Samedi 21 novembre à 21 h

▬ Jam Session Afro & Funk !
Vendredi 27 novembre à 21 h

▬ Bam Sextet.
Samedi 28 novembre à 21 h

▬ Jeune public : récit à sons Cie La Poêle à gratter.
Dimanche 29 novembre à 16 h

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

▬ Concert de la Société de musique de chambre du Val de Saône : récital piano violon.
Dimanche 8 novembre à 17 h

PARC DES EXPOSITIONS

▬ Vendanges de l'humour : concours jeunes talents.
Jeudi 26 et vendredi 27 novembre à 19 h 30 et 20 h 30

▬ Vendanges de l'humour : Arnaud Ducret
Samedi 28 novembre à 20 h 30

HÔTEL DE VILLE

▬ Symphonies d'automne : apéritifs concerts avec les chœurs et ensembles vocaux du Grand Mâconnais.
Du mercredi 4 au samedi 7 novembre à 18 h 30

MÉDIATHÈQUE

▬ Les passeurs de lecture : échanges entre lecteurs.
Samedi 21 novembre à 10 h

▬ L'heure musicale avec Ello Papillon, chanson française.
Samedi 21 novembre à 17 h

▬ *Oh, les beaux jours* avec le Théâtre sur la Comète.
Vendredi 27 novembre à 18 h 30

▬ Présentation des classes d'éveil musique et danse du Conservatoire.
Samedi 28 novembre à 10 h 30

THÉÂTRE LOUIS-ESCANDE

▬ Festival de la magie.
Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre

▬ Danse et théâtre : *Syndrome amnésique avec fabulations*.
Mardi 10 novembre à 20 h 30

▬ Symphonies d'automne : concert de clôture, finale et palmarès.
Dimanche 15 novembre à 16 h

▬ Théâtre : *Vous reprendrez bien un peu de liberté... ou comment ne pas pleurer ?*



Mardi 17 novembre à 20 h 30

▬ Théâtre (à partir de 6 ans) : *Histoire de gorille*.



Mercredi 25 novembre à 19 h 30

EXPOSITIONS

ESPACE CARNOT-MONTREVEL

▬ Histoire de la magie.
Jusqu'au dimanche 7 novembre.

▬ Dimanche de la collection.
Dimanche 15 novembre de 8 h à 12 h

GALERIE MARY ANN

▬ Isabelle Shiffmaker, artiste plasticienne.
Jusqu'au samedi 7 novembre

▬ Alessandro Montalbano, sculpteur et artiste peintre.
Du mardi 10 au mercredi 25 novembre

SALLE FRANÇOIS-MARTIN

Saïd Bouchari, peintre.
Du lundi 2 au dimanche 8 novembre

Michel Falconnet et Pierre Degrange, peintres.
Du lundi 9 au dimanche 22 novembre

▬ Jean Chevrier, artiste peintre.
Du lundi 23 au dimanche 29 novembre

LA BUISSONNIÈRE

▬ Dessins de Claude Martine Jeannoel.
Du mardi 3 au lundi 30 novembre.

AGENDA

MJC HÉRITAN

100 photos sur le thème des chemins de France et du monde par le club photo.
Jusqu'au vendredi 6 novembre

MUSÉE DES URSULINES

Hippolyte Petitjean (1854-1929), néo-impressionniste.
Jusqu'au dimanche 31 janvier

Visite guidée de l'exposition Hippolyte Petitjean (1854-1929) par Maxime Bouchot.
Dimanche 8 novembre à 15 h

CONFÉRENCES

ACADÉMIE HÔTEL SENECÉ

Séance mensuelle : Henri Lièvre *Visiteurs médicaux et médecins* Philippe Radal *Les Armes d'Honneur*.
Jeudi 5 novembre à 14 h 30

Le génie en musique : Jean-Louis Orengia présente *Pièces pour piano op. 118 de Brahms*.
Jeudi 12 novembre à 18 h

Café littéraire et poétique par le pôle poésie de l'Académie.
Jeudi 26 novembre à 14 h 30

CONSERVATOIRE

Symphonies d'automne : Nicolas Bacri.
Mercredi 11 novembre à 14 h

Musique et mathématiques par G. Toutain et M.-C. Gourdon, en partenariat avec le LAB Bourgogne.
Samedi 28 novembre à 14 h 30

LA BUISSONNIÈRE

Histoire de l'art *Henri Matisse* avec Stéphanie Jeanpierre.
Mercredi 18 novembre à 17 h 30

MÉDIATHÈQUE

Agora : *Les enjeux des monnaies alternatives* par Jérôme Blanc.
Mardi 10 novembre à 19 h

Agora : *Mécénat, sponsoring et crowdfunding : pour qui, comment et pourquoi ?* par Isabelle Boucher-Doigneau.
Mardi 17 novembre à 19 h

Giselle, le plus célèbre des ballets romantiques par Florence Poudru.
Mercredi 18 novembre à 18 h 30

MJC HÉRITAN

Histoire de l'art : *Vermeer redécouvert après deux siècles d'oubli : exposition hollandaise, Paris, 1921*.
Mardi 3 novembre à 14 h 30 et 18 h 30

Université populaire : *Qu'est-ce qui fait famille ?* par Philippe Vaur.
Jeudi 12 novembre à 18 h 30

Planète voyage : *Thaïlande, un autre regard* par Patrick Bernard.
Lundi 16 novembre à 14 h 30 et 18 h 30

Histoire de l'art : *Un Américain à Venise : exposition Rauschenberg, 32e biennale de Venise, 1964*.
Mardi 24 novembre à 14 h 30 et 18 h 30

MUSÉE DES URSULINES

Voyages à main levée par Martine Chantereau, Jean-Marc Bonnet et Alain Mazzichi.
Samedi 7 novembre à 15 h

VIDE-GRENIERS

SALLE DE CONFÉRENCES DU THÉÂTRE

Bourse aux jouets, articles de puériculture, vêtements d'enfants jusqu'à 3 ans, linge de lit et de toilette, organisée par Familles du Mâconnais.
Samedi 7 novembre de 10 h à 17 h

Bourse aux jouets organisée par l'association Mâcon Galati.
Samedi 21 novembre de 10 h à 18 h

SPORTS ET LOISIRS

BLANCHETTES

Initiation à l'équitation pour tout public dès 5 ans.



Mercredis 4, 18, 25 novembre et 2 décembre de 15 h 30 à 17 h

FESTIVITÉS

SALLE DES FÊTES DE SENNECÉ-LES-MÂCON

Téléthon : soirée dansante « La folie des années 80 » animée par Led to Events. Billeterie, mairie de Sennecé : 03 85 36 01 44 .
Samedi 14 novembre à 21 h 30

MJC FLACÉ

Thé dansant organisé par le Comité d'entraide de Flacé et animé par Jean-Paul Sallet.
Dimanche 15 novembre de 14 h à 19 h

MJC HÉRITAN

Soirée dansante organisée par Yacadanser.
Samedi 28 novembre à 21 h

CINÉMA

CINÉMARIVAUX

Avant-première : *Demain le film* en présence du réalisateur Cyril Dion.
Jeudi 5 novembre à 20 h

Avant-première : *Même pas peur !*



Dimanche 8 novembre à 18 h

L'Embobiné présente, en partenariat avec les Symphonies d'Automne : *Carmen*.
Lundi 9 novembre à 19 h

L'Embobiné présente, en partenariat avec le Musée de la Préhistoire de Solutré-Pouilly : *36 000 plus tard* à 18 h 30 et *Ao, le dernier Néandertal* à 20 h 30.
Jeudi 12 novembre à 18 h 30

Opéra de Paris : *Les contes d'Hoffmann* d'Offenbach.
Jeudi 19 novembre à 19 h 30

L'Embobiné présente dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale *Les Terrasses* à 18 h 30 et *Mediterranea* à 21 h.
Jeudi 19 novembre à 18 h 30

Hunger Games la révolte : Parties 1 et 2.
Samedi 21 novembre à 18 h 30

Avant-première présentée par l'équipe du film : *Babysitting 2*. Dress code : Brésil !
Mercredi 25 novembre à 20 h

L'Embobiné présente : Semaine Docus. Retrouvez tout le programme de l'Embob' sur www.embobine.com.
Du jeudi 26 novembre au mardi 1er décembre

MÉDIATHÈQUE

Les p'tits cinéphiles pour les 2-6 ans.
Samedi 14 novembre à 10 h 30

AUTRES

Le BGE Bus s'arrête à Mâcon pour vous informer sur la création/reprise d'entreprise.
Lundi 2 novembre de 10 h à 17 h 30 - Parking Intermarché rue Frédéric-Mistral

Mardi 3 novembre de 9 h à 12 h 30 - Parking Leader Price carrefour de l'Europe

Mardi 3 novembre de 14 h à 18 h - Parking Leclerc rue Louise-Michel

« MÂCON PASSIONNÉMENT »

LA PRÉVENTION NE REMPLACE PAS LA RÉPRESSION

Les incendiaires qui ont détruit les véhicules de leurs propres voisins n'ont pas d'excuse.
Tous les jours, tous les soirs, toute l'année, les élus, les agents municipaux, les équipes de Mâcon Habitat, des associations de quartier, travaillent aux côtés des jeunes Mâconnais. Pour accompagner la scolarité, pour pratiquer un sport, une activité, pour accéder aux premiers emplois... les acteurs de terrain sont là. Pour écouter, pour soulager, pour aider, nos équipes sont toujours présentes. Ce n'est pas visible mais c'est efficace. Sauf pour quelques-uns, pour lesquels la prévention ne suffit pas. Il faut alors passer à la répression, avec le renfort de CRS et de gendarmes mobiles pour rétablir l'ordre républicain. Mais les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement limitent considérablement cette répression : baisse des crédits de la politique de la ville, manque de moyens humains et matériels pour la Police nationale et la Gendarmerie... sans compter la politique laxiste de Mme Taubira en matière de justice. Cette justice dont les victimes des incendiaires attendent beaucoup, et tous ceux qui œuvrent quotidiennement pour la sécurité des Mâconnais aussi, parce que c'est la justice qui garantit nos libertés.

ENFIN LES HALLES

Samedi 3 octobre, les halles Saint-Pierre ont été inaugurées. La foule était au rendez-vous pour découvrir ce lieu, entièrement rénové en conservant le cachet.
L'ancienne graineterie, dont les locaux étaient désaffectés depuis plusieurs années, a laissé place à un superbe espace accueillant sept artisans des métiers de bouche, sélectionnés par un comité, sur la qualité des produits proposés. Les halles Saint-Pierre sont ouvertes le matin y compris le dimanche Le projet a pu voir le jour grâce à la concertation avec les commerçants du centre-ville qui n'ont pas craint la concurrence mais, au contraire, ont vu l'intérêt de l'attractivité de ce nouveau concept qui redynamise le centre-ville. Les premiers échos des commerçants font état d'une fréquentation importante, prouvant que les Mâconnais se sont approprié le lieu.
Si vous recherchez un moment de convivialité, la dégustation d'un plateau d'huîtres ouvertes sur place en savourant (avec modération) un verre de Macon blanc est faite pour vous. On attend avec impatience la suite du projet : un agrandissement qui permettra d'accueillir dix commerçants supplémentaires et une salle d'exposition.

Le groupe des élus de la majorité, " Mâcon passionnément ! "

« MÂCON C'EST VOUS »

M. COURTOIS PROPOSE UN GYMNASE POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS !?

Comment rester indécis devant ces hommes, ces femmes, ces enfants qui fuient la guerre et la mort, au péril de leurs vies ? La France, dans sa grande tradition d'accueil, a répondu présente.
Des villes, au-delà des clivages politiques, se sont montrées prêtes à l'accueil des réfugiés. Nous aurions aimé être fiers de la municipalité de Mâcon. Mais le Maire n'a pas devancé l'appel... Sous l'injonction du Préfet, que propose M. Courtois ? Un plan d'accueil, bâclé et mal ficelé, un accueil de fortune, dans un gymnase ! Un regroupement dans un lieu unique est la preuve de la mauvaise volonté de l'équipe municipale qui veut faire de cet accueil un échec. Pourquoi ne pas proposer un logement à ces familles ? Beaucoup de villes l'ont fait. À Mâcon, des centaines de logements sociaux sont vides. L'accueil des réfugiés doit permettre une réelle intégration, la scolarisation des enfants, la solidarité citoyenne autour de ces personnes. Le plan proposé n'a pas été concerté. Les associations locales qui, elles, connaissent les besoins des personnes, peuvent proposer des solutions adaptées.
Un peu d'humanité et de dignité, Monsieur le Maire, voilà ce que veulent vos concitoyens.

J. Boucaud, C. N'Diaye, S. Guiguet, R. Martin
élusdegauche@ville-macon.fr

« POUR MÂCON, L'HUMAIN D'ABORD »

DÉPENDANCE : L'AFFAIRE DE TOUS

La dépendance n'est pas conditionnée par l'âge. Elle touche toute personne, qui, au fil de sa vie, rencontre la maladie ou l'accident et se trouve dans l'incapacité temporaire ou permanente d'être autonome. L'accessibilité des lieux engagée par notre municipalité sous l'impulsion de l'État est un des aspects de la prise en compte de la dépendance. Pour le Front de Gauche, la municipalité doit aussi organiser la réponse aux situations de dépendance par la création d'un guichet ressource valorisant l'offre de services des acteurs institutionnels, associatifs qui œuvrent localement dans ce domaine. En lien étroit avec le Centre municipal de santé et le CCAS, il permettrait aux habitants de trouver des réponses à leurs questions et des solutions à leurs besoins immédiats.

Ève Comtet-Sorabella, conseillère municipale Front de Gauche
www.pourmaconlhumaindabord.fr

« MÂCON BLEU MARINE »

COVOITURAGE : L'AUTOMOBILISTE VACHE À LAIT

Un parking destiné au covoiturage a été construit à Mâcon Sud vers le péage de l'A6. Les automobilistes doivent payer un euro la journée soit 20 euros/mois, ce qui les contraint à utiliser le parking de la boulangerie et les bas côtés de la route pour protester contre ce péage. Ce dispositif comprend une barrière, une caméra, un horodateur. Où sont les bénéfices ? et pour qui ?
Un policier municipal dresse des PV à plusieurs kilomètres du centre-ville. N'y a-t-il pas, Monsieur Courtois, d'autres missions à lui confier ? Le Front National demande l'accès gratuit à ce parking déjà payé par les impôts.
L'écologie droite/gauche est un prétexte pour toujours plus de taxes.

Corinne Langlassé, conseillère municipale FN
Contact : fn.71dumaconnais@live.fr


j'aime
MÂCON
j'achète à
700 commerçants
à votre service !
MACON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !